

Formation



JE RESTE ENGAGÉE ET JE SUIS MA VOIE.

MARIE
OPÉRATION BARKHANE / MALI

L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE ET FORME
15 000 POSTES

ARMÉE DE TERRE
NOTRE VIEillesse, NOTRE FORTÈS.

**POUR EN SAVOIR PLUS,
CONTACTEZ VOTRE CENTRE DE RECRUTEMENT (CIRFA):**
Casernne Bernadotte - Allée du Grand Tour - 64 000 PAU - Tél. 05 59 40 45 66



ASFO Adour,
de la formation...
et plus encore !

**Formations - Certifications
en Aéronautique LANDES - PAYS BASQUE**

*Vous souhaitez vous former ou vous perfectionner
sur des métiers porteurs en Aéronautique ?
L'ASFO Adour vous propose des formations à temps complet,
au sein de plateaux équipés, comprenant un temps de stage professionnel.*

 <p>CQPM AJUSTEUR MONTEUR CELLULES AÉRONEFS Du 2 mars au 17 juillet 2020 (Ustaritz)</p>	 <p>CQPM CÂBLEUR FAISCEAUX ÉLECTRIQUES Du 14 avril au 10 juillet 2020 (Ustaritz)</p>
 <p>CQPM INTÉGRATEUR CÂBLEUR AÉRONAUTIQUE Du 13 janvier au 10 avril 2020 (Ustaritz)</p>	 <p>CQPM CHAUDRONNERIE AÉRONAUTIQUE Du 2 mars au 31 juillet 2020 (Saint-Paul-lès-Dax)</p>

Tous nos autres parcours formant aux métiers de l'industrie sont à retrouver sur
www.asfo-adour.org > Formations certifiantes > Industrie

Possibilités de financement : Compte Personnel de Formation (CPF),
Plan de formation, financement Pôle Emploi... Contactez-nous !

Saint-Paul-lès-Dax > 05 58 91 19 00
 Mont-de-Marsan > 05 58 73 77 89
 Ustaritz/Bayonne > 05 59 46 14 41
 Qualité ASFO Adour
 Data...

Samedi
votre rendez-vous

**emploi
formation**

Dans votre journal

sudouest-emploi.com

SUD OUEST
Charente Libre
La République
L'ÉCLAIR
DL DORDOGNE LIBRE

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

ao_pp_69424040



Prefecture des Landes
Prefecture du Gers
Prefecture des Pyrénées-Atlantiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Arrêté inter-préfectoral portant ouverture
d'une enquête publique unique préalable
à la déclaration d'intérêt général (DIG) pour la période
2019-2026 et comportant une demande d'autorisation
environnementale au titre des articles L.181-1
et suivants du code de l'environnement concernant
le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau
du bassin versant « Adour et affluents »
pour les départements des Landes, du Gers
et des Pyrénées-Atlantiques**

Demandeur : Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL) - 38 rue Victor Hugo - 40025 Mont-de-Marsan
Représenté par son président, M. Christian DUCOS

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de Saint-Sever (40), siège de l'enquête publique, en mairie de Cazères-sur-l'Adour (40) et en mairie de Pontonx-sur-l'Adour (40) durant 32 jours consécutifs du **lundi 7 octobre 2019 à 9 heures au jeudi 7 novembre 2019 à 17 heures.**

Le préfet des Landes, la préfète du Gers et le préfet des Pyrénées-Atlantiques sont les autorités compétentes pour prendre l'arrêté de déclaration d'intérêt général et délivrer l'autorisation environnementale concernant le programme pluriannuel de gestion 2019-2026 du bassin versant « Adour et affluents » pour les départements des Landes, du Gers et des Pyrénées-Atlantiques, sur le territoire de quatre-vingt-quatre communes du bassin versant « Adour et affluents » dont la liste est répertoriée en annexe de l'arrêté de mise à l'enquête publique.

M. Florent DEVAUD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision n° E19000123/64 du Président du Tribunal administratif de Pau en date du 01 août 2019.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment le dossier de déclaration d'intérêt général, le dossier d'autorisation environnementale, ainsi que le registre d'enquête :

- sur support papier : - à la mairie de Saint-Sever (40), siège de l'enquête publique unique aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 9h à 12 heures et de 13h30 à 17 heures ; le samedi matin de 9h à 12 heures ; - à la mairie de Cazères-sur-l'Adour (40), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi de 08h30 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures, du mardi au vendredi de 8h30 à 12 heures et le samedi de 9h à 12 heures ; - à la mairie de Pontonx-sur-l'Adour (40), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 13 heures et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures ;

- sur un poste informatique dans les mairies de Saint-Sever, siège de l'enquête publique unique, de Cazères-sur-l'Adour et de Pontonx-sur-l'Adour, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;

- sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner Publications - Publications légales - Enquête publiques.

- sur le site internet des services de l'État dans le Gers à l'adresse suivante www.gers.gouv.fr puis sélectionner rubrique Politiques-publiques - Environnement - AOEP / Avis d'ouverture d'enquêtes publiques.

- sur le site internet des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques à l'adresse suivante www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr puis sélectionner rubrique Politiques publiques - Aménagement du territoire, Construction, Logement - Enquête publique.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 7 octobre 2019 à 9 heures au jeudi 7 novembre 2019 à 17 heures, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans les mairies de Saint-Sever siège de l'enquête publique unique, de Cazères-sur-l'Adour et de Pontonx-sur-l'Adour ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique unique - BP 27 - 40501 Saint-Sever Cedex ;
- transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr avant le jeudi 7 novembre 2019 à 17 heures. Elles devront porter la mention : « A l'attention de M. le commissaire enquêteur (EP du PPG du bassin versant « Adour et affluents »).

M. Florent DEVAUD, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

Saint-Sever lundi 7 octobre 2019 de 9h à 12 heures
Pontonx-sur-l'Adour mardi 15 octobre 2019 de 14h à 17 heures
Cazères-sur-l'Adour vendredi 25 octobre 2019 de 9h à 12 heures
Saint-Sever jeudi 7 novembre 2019 de 14h à 17 heures

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage représenté par son président M. Christian DUCOS - Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL) - 38 rue Victor Hugo 40025 Mont-de-Marsan - 05 58 46 18 70 - syndicatmoyenadour@gmail.com

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées dans les mairies de Saint-Sever (40) siège de l'enquête publique, de Cazères-sur-l'Adour (40) et de Pontonx-sur-l'Adour (40), à la Préfecture des Landes, à la Direction départementale des territoires et de la mer des Landes - Service police de l'eau et des milieux aquatiques (SPEMA) (05 58 51 30 90), et sur le site internet des services de l'État dans les Landes et dans les Pyrénées-Atlantiques, où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le préfet

Avis administratifs et judiciaires

Plan Local d'Urbanisme

Commune
de Bordes

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 17 septembre 2019, le Conseil municipal de la commune de Bordes a approuvé son plan local d'urbanisme.

Conformément aux dispositions des articles R.153-20 et R.153-21 du Code de l'urbanisme, la délibération dont il s'agit est consultable en mairie pendant un mois. Le dossier d'approbation est à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

Annonces légales

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : M.F.E.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 656, Côte de Lahargue, 64330 Taron-Sadirac-Viellenave.

Objet : **électricité générale, entretien et dépannage, climatisation, étude et conseil.**

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 5 000 euros.

Gérant : M. Fabrice ALMEIDA, demeurant 656, côte de Lahargue, 64330 Taron-Sadirac-Viellenave.

Gérant : M. Matthieu LABAN, demeurant 21, chemin de Pédelat, 64330 Garlin.

La société sera immatriculée au RCS de Taron-Sadirac-Viellenave.

Pour avis.

Annonces légales

Vie des sociétés

SCI LA RHUNE GOSSET

MODIFICATIONS

SCI au capital de 315 000 €. Siège social : 4, lotissement Gaztelu-Zahar, 64310 Saint-Pée-sur-Nivelle. 831 048 129 RCS de Bayonne.

L'AGE du 27 août 2019 a décidé de :

- transférer le siège social au : 7, lotissement Xara Baita, 64310 Ascaïn.

- changer la dénomination sociale qui devient : LE JASMIN D'HIVER.

Mention au RCS de Bayonne.

Vignasse et Donney
Société anonyme au capital de 500 000 euros
Siren 097 180 558 RCS Pau
Siège social : BP 22, avenue de l'Aulouze, 64170 Artix

AVIS DE CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR ET DE PRÉSIDENT DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux termes d'une délibération du conseil d'administration du 11 septembre 2019, M. Christian LAFORÉ, domicilié à 32260 Durban a été nommé administrateur et président du conseil d'administration en remplacement de M. Franck CLAVIER démissionnaire.

Autres annonces légales

Coopérative agricole ovine du Sud-Ouest

CONVOCAÇÃO À ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les porteurs de parts de la Coopérative agricole ovine du Sud-Ouest, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 2018/2019.

Rapports du commissaire aux comptes.

Approbation des comptes et quitus aux administrateurs.

Affectation du résultat.

Renouvellement de mandats d'administrateurs.

Constatation d'une augmentation de capital social.

Cette assemblée générale se déroulera le **lundi 7 octobre 2019 à 10 heures, au siège social de la CAOSO à Idoax-Mendy.**

Si le quorum n'est pas atteint et que cette assemblée ne peut délibérer valablement, elle aura lieu le **vendredi 18 octobre 2019 à 10 heures, au siège social de la CAOSO à Idoax-Mendy.**

Les sociétaires sont en outre informés qu'ils ont la possibilité à partir du quinzième jour précédant l'assemblée générale plénière, de prendre connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes ainsi que du bilan de l'exercice 2018/2019, au siège social de la coopérative.

Le conseil d'administration.

Coopérative agricole ovine du Sud-Ouest

CONVOCAÇÃO À ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les porteurs de parts de la Coopérative agricole ovine du Sud-Ouest sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

rapport de l'espèce Caprine, modification du siège administratif, apports adhérents,

mise à jour statuts, arrêté du 28 avril 2017, commercialisation de paille et fourrages.

Cette assemblée générale se déroulera le **lundi 7 octobre 2019 à 13 heures, au siège social de la CAOSO à Idoax-Mendy.**

Si le quorum n'est pas atteint et que cette assemblée ne peut délibérer valablement, elle aura lieu le **vendredi 18 octobre 2019 à 13 heures, au siège social de la CAOSO à Idoax-Mendy.**

Le conseil d'administration.